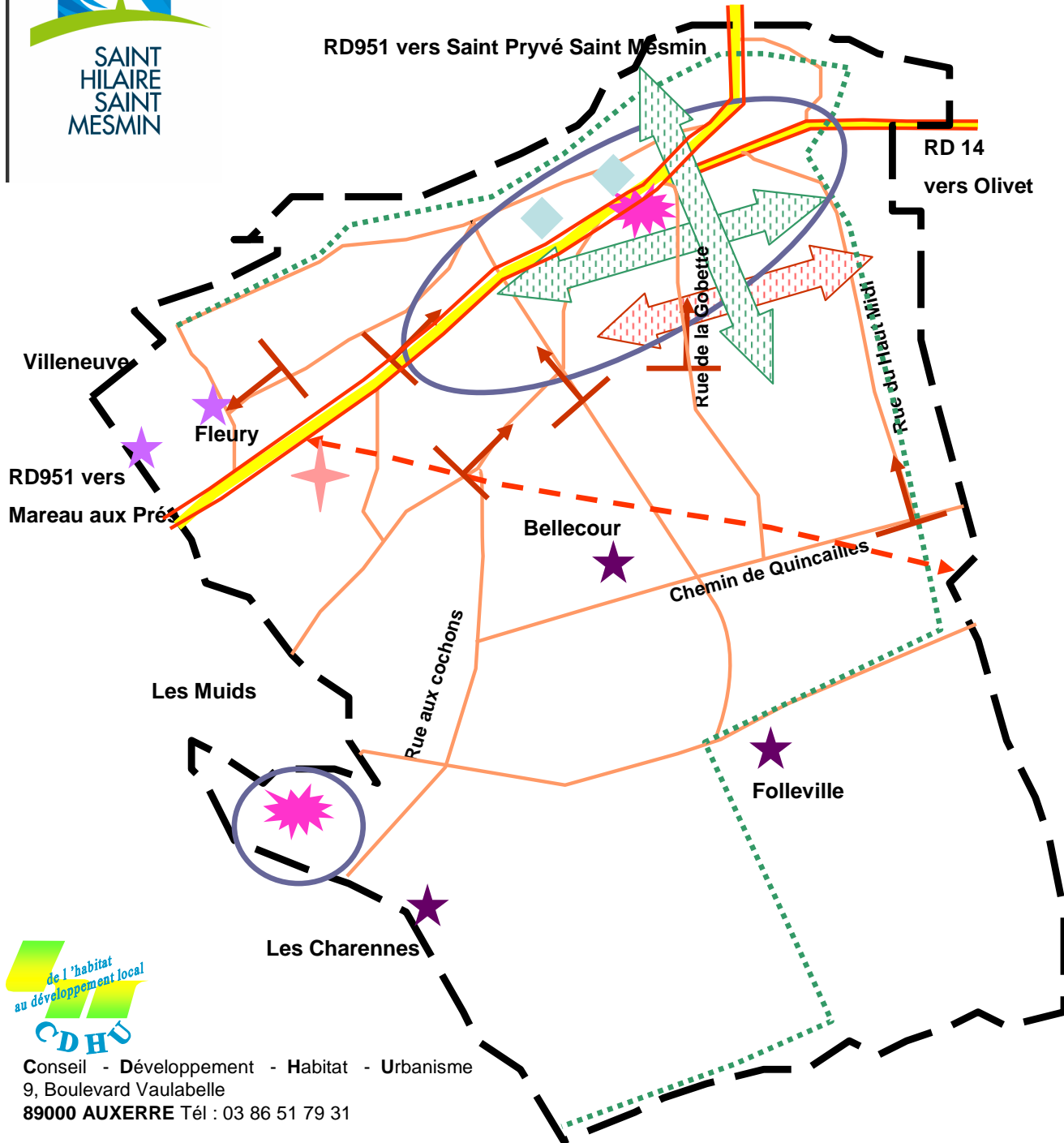


Commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Projet d'Aménagement et de Développement Durable Dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)



- Limites communales
- Routes départementales
- Voiries communales

Enjeu 1 : Développement urbain

- ★ Conforter l'urbanisation sur le centre bourg, les périphéries et le hameau des Muids
- ★ Autoriser une urbanisation limitée sur Fleury et Villeneuve
- ★ Stopper l'urbanisation sur Bellecour, Folleville et Charences
- ⊥ Stopper l'extension linéaire de l'urbanisation le long des voies de communication
- Favoriser une densification du bâti au détriment des extensions urbaines sur le bourg et les Muids
- Favoriser une mixité sociale et intergénérationnelle sur le territoire communal
- ◆ Reconquérir les secteurs urbains délaissés

Enjeu 2 : Déplacements

- ⋯ Préserver les circulations douces existantes
- ↔ Aménager de nouvelles liaisons douces afin de réaliser un maillage du territoire communal
- Assurer l'accessibilité des cheminements doux
- Favoriser une urbanisation à proximité des dessertes en transports en commun
- ★ Aménager un parking relais en lien avec la desserte des transports en commun
- ↔ Réfléchir à un nouveau plan de circulation
- ↔ Réfléchir au contournement routier de Saint Hilaire

